

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mercredi 02 Juin 2021

Etaient présents :

BESSON Enola, BONNET Elsa, SOIRAT Timéo, GARNIER Kélia, GARNIER Ophélie, JULIA Noa, PLUMEGEAU Elise, PESSEREAU Mia, DELECLUSE Tess, VERGNAUD Lisa, BERNADET Agathe, GUITTON Lou Ann, SAVIN Manon BARBIER Maxime, BARBIER Antoine, SAVIN Mathis, MERCIER ARNAUD Noa, RICHARD Mathilde, RAIMBAULT Milo, HOREL Baptiste, JACQUELINE Savannah, PETIT Romane, CHARPENTIER Evann, FROUCHARD Eva.

Mme LEGEARD, Mme PROD'HOMME, Mme VAUCELLE, Mme PELLETIER.
Mr SOIRAT Fabrice.

Absents et excusés :

FILLON Antoine, GODEAU Chloé, COCHONNEAU Lola, FINCK BOURRY Côme, PLOUZEAU Etann, MARTIN Zoé, DESEVRE Laure, BONNET Raphaël, TESSEREAU Agathe, CHATEAU Antonin.

Mme MAURIN MAUBERGER, Mme LAMBERT, Mme LIEBOT, Mme RENAULT Amandine,
Mr RIGAULT, Mr PRUD'HOMME.

1- PRESENTATION DU PROJET DE PARCOURS DE SANTE.

Mme Vaucelle (adjoite aux sports) et Mr Geffroy Samuel (responsable des sports) ont guidés le Cme tout au long du parcours. Ils ont également expliqué les différents agrès sportifs choisis par la commission sport de la ville en collaboration avec l'association Cours toujours, l'Espace Forme. Ainsi que le Lycée Marc Godrie qui fabriquera les supports en bois qui pourront montrer les différents muscles sollicités et les conseils de pratiques.

Le parcours de santé sera en accès libre afin de pratiquer librement sa propre méthode de sport. Les agrès ne seront pas regroupés mais installés progressivement afin de proposer un parcours à ceux qui le souhaiteront. L'objectif étant qu'il soit opérationnel pour fin 2021. Il doit respecter des normes car il sera situé sur un site classé aux bâtiments de France (pour information le vélodrome date de 1895).

Ainsi, les premiers agrès seront au niveau de l'ancienne piscine d'été, vélo elliptique et rameur. Puis, légèrement au-dessus de la piscine le step et le squat avant d'entrer sur la promenade de la Lice. Également, sur la promenade de la Lice seront installés une planche à abdominaux ainsi que des barres fixes afin de pouvoir effectuer des tractions. Enfin, au bout l'échelle horizontale pourra clôturer ce parcours. D'autres agrès pourront y être rajoutés au fur et à mesure.

Le CME devra réfléchir et proposer une mascotte qui sera installée sur les différents supports explicatifs.

2- VISITE DE LA TOUR CARREE.

Mr Jager (adjoit urbanisme, aménagement, patrimoine) et Mme Tarrondeau Mélanie (Médiatrice Culturelle) nous ont proposé en demi groupe une visite commentée de La Tour Carrée ainsi qu'une explication historique de la construction et de la rénovation.

Quelques éléments à retenir :

- La construction de la Tour Carrée daterait de la deuxième moitié du XII^{ème} siècle (1154 – 1179), selon des études archéologiques, notamment grâce au prélèvement sur les poutres (dendrochronologie).
- Une salle d'interprétation accessible pour les personnes à mobilité réduite sera installée au rez-de-chaussée de la tour, là où en 1819 les hommes de l'époque avaient ouvert une porte dans des murs épais de 2 mètres.
- Il s'agissait d'une tour de guet destinée à voir et à être vu, d'une hauteur de 31 mètres, composée de 4 étages. En effet, de son sommet il est possible d'observer sur 25 kilomètres à la ronde quand le temps le permet. Elle n'était pas habitable et sans confort.
- Des anciens châteaux d'eaux sont enterrés au pied de la tour, ils permettaient de redistribuer l'eau dans toute la ville. Ils sont désaffectés (non-utilisés) que depuis 2020.
- Des drones ont été utilisés pour les travaux et les pierres ont été numérotées afin de faciliter et d'organiser les travaux de rénovation.
- La rénovation de la Tour s'est déroulée en 4 phases :
 - o L'escalier et la rénovation des murs intérieurs
 - o La fin de l'escalier et de la rénovation du mur intérieur ainsi que la façade Nord
 - o La façade Est
 - o Les façades Ouest et Sud

3- DISTRIBUTION ET APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des enfants du 06 mai 2021 est voté à :
 - Nombre de voix « pour » : à l'unanimité.
 - Nombre de voix « abstention »
 - Nombre de voix « contre »

4- DESIGNATION DES RAPPORTEURS PAR ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.

Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque élu référent pour être distribué aux différents chefs d'établissements :

- ❖ Ecole St Joseph : DELECLUSE Tess et VERGNAUD Lisa
- ❖ Ecole du Martray : GUITTON Lou Ann et SAVIN Manon
- ❖ Ecole J. Prévert : BESSON Enola et PLUMEGEAU Elise
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : MERCIER ARNAUD Noa et SAVIN Mathis
- ❖ Collège Chavagnes : RAIMBAULT Milo et HOREL Baptiste

5- PREPARATION CME PLENIER.

Distribution du Tableau « Actions en cours et propositions pour le futur » à préparer pour le prochain CME Plénier.

6- QUESTIONS DIVERSES.

Distribution des affiches pour la Journée Citoyenne du Samedi 19 Juin : 1 Ambassadeur par école

- ❖ Ecole St Joseph : BERNADET Agathe
- ❖ Ecole du Martray : GUITTON Lou Ann et SAVIN Manon
- ❖ Ecole J. Prévert : PLUMEGEAU Elise et JULIA Noa
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : BARBIER Antoine
- ❖ Collège Chavagnes : BONNET Samuel

Afin d'organiser la journée 6 groupes puis 2 groupes ont été constitués.

Les badges nominatifs ont été distribués ainsi que le compte rendu

Mme Legeard a fait état que lors du prochain Journal Municipal il y aurait un article sur les CME.

LA SEANCE EST LEVEE A 16h30